CAP (Dessinateur industriel d'ameublement)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capdessinateurameublement.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

DESSINATEUR INDUSTRIEL D'AMEUBLEMENT

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, PARTIE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

t : 3 pour l'EG1, coefficient global de français et d'histoire-géographie-EMC **Durée**

Documents fournis avec le sujet. Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE, LIBERTÉS ET PRINCIPES POLITIQUES (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, MOBILITÉS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RESPECT D'AUTRUI (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION ORALE : CFA LA BONNE GRAINE, PARIS

Cette évaluation porte sur l'histoire, la géographie et l'enseignement moral et civique dans le cadre de l'épreuve EG1. Elle ne constitue pas une épreuve autonome d'EMC. Vous disposez de 5 minutes pour prendre connaissance des documents et préparer vos réponses, puis de 10 minutes pour présenter votre analyse et répondre aux questions du jury.

Le sujet est noté sur 20 points pour la lisibilité du barème. Appuyez vos réponses sur les documents, distinguez les faits des interprétations et formulez vos arguments de manière claire et respectueuse. Le document réponse peut être utilisé comme support de préparation orale.

PARTIE 1 : HISTOIRE, LIBERTÉS ET PRINCIPES POLITIQUES (9 points)

Analyser, confronter et contextualiser des sources historiques

À l'aide des documents DT 1, répondez aux questions en présentant les idées essentielles, le contexte des textes et leur portée. Vous devez distinguer ce que les textes affirment de ce qu'ils ne permettent pas, à eux seuls, de démontrer.

1.1 (2 points) Présentez la nature, la date et l'auteur collectif du document DT 1a. Situez son adoption dans le contexte politique français de 1789.

1.2 (2 points) Relevez et expliquez deux libertés ou principes affirmés par les articles 10 et 11 du document DT 1a.

1.3 (2 points) Confrontez le document DT 1a au document DT 1b : relevez une continuité entre les deux textes et une différence de formulation ou de contexte.

1.4 (3 points) Formulez une critique interne et une appréciation de la portée de ces textes. Expliquez notamment pourquoi l'affirmation d'un droit dans un texte ne suffit pas, à elle seule, à prouver que ce droit est toujours effectivement respecté dans la société.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, MOBILITÉS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (7 points)

Lire des données statistiques et raisonner sur un espace de proximité

La commune fictive de Val-des-Rives étudie les déplacements domicile-formation de 200 personnes interrogées. Les résultats figurent dans le document DT 2. Utilisez ces données pour décrire les mobilités et proposer une réponse d'aménagement argumentée.

2.1 (2 points) À partir du document DT 2, indiquez le mode de déplacement le plus utilisé et le moins utilisé. Donnez leurs parts respectives et comparez-les.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.2 (2 points) Présentez une conclusion que l'on peut tirer de ces résultats sur les mobilités dans la commune. Précisez une limite de cette enquête qui invite à ne pas généraliser ses résultats à l'ensemble de la population.

2.3 (3 points) Proposez une mesure d'aménagement visant à faciliter les déplacements dans la commune et à réduire les difficultés liées aux trajets. Justifiez votre proposition à partir des données du document DT 2 et indiquez un effet attendu.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RESPECT D'AUTRUI (4 points)

Exercer son jugement dans une situation civique concrète

Dans le cadre d'un projet collectif au CFA, un apprenti publie sur un réseau social un message critiquant une décision de l'établissement. Un autre apprenti répond par des insultes visant l'origine de son camarade. À l'aide du document DT 1b et de vos connaissances, analysez la situation et proposez une réponse respectueuse des droits de chacun.

3.1 (1 point) Identifiez la liberté exercée par l'apprenti qui critique la décision et indiquez la limite de cette liberté mise en évidence par la situation.

3.2 (1 point) Expliquez pourquoi les insultes visant l'origine d'une personne ne relèvent pas d'une simple critique d'une décision.

3.3 (2 points) Proposez une manière de traiter le désaccord qui protège la liberté d'expression tout en respectant la dignité et l'égalité des personnes. Justifiez votre réponse par un principe civique.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : TEXTES DE RÉFÉRENCE SUR LES LIBERTÉS ET LES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE

Document DT 1a : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789, articles 10 et 11.

Article 10 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. »

Article 11 : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789.

Document DT 1b : Constitution du 4 octobre 1958, article 1, extrait.

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

Source : Constitution de la Ve République, promulguée le 4 octobre 1958.

DT 2 : ENQUÊTE SUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-FORMATION À VAL-DES-RIVES

Enquête réalisée auprès de 200 personnes se rendant à un établissement de formation dans la commune fictive de Val-des-Rives. Les parts sont calculées sur les réponses recueillies. Cette enquête locale ne décrit pas nécessairement les déplacements de l'ensemble des habitants.

Modes de déplacement déclarés par les personnes interrogées

Mode de déplacement	Nombre de personnes	Part des réponses
Marche	30	15 %
Vélo	20	10 %
Bus	70	35 %
Voiture	60	30 %
Train	20	10 %
Total	200	100 %

Enquête locale sur 200 personnes, données du dossier.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document de préparation orale : repères sur les textes et les mobilités

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les cases laissées en pointillés pendant votre préparation. Vous pouvez vous appuyer sur ce tableau pour organiser votre réponse orale.

Tableau de repérage et de synthèse

Élément à repérer	Réponse
Date et nature du document DT 1a	.....
Une liberté affirmée dans le document DT 1a	.....
Un principe affirmé dans le document DT 1b	.....
Mode de déplacement le plus utilisé et part	.....
Une limite de l'enquête DT 2	.....
Une mesure d'aménagement proposée	.....

À compléter à partir des documents DT 1 et DT 2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.